



Taux actuels de retard de croissance: 8.7% d'émaciation: 40.4% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 25.2%

Source: Gouvernement éthiopien (mini DHS, 2014)

## Bons résultats

- Éthiopie : l'État a assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est courante et les marchés fonciers fonctionnent bien. Des politiques promeuvent un accès équitable aux ressources foncières communes.
- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Éthiopie : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Éthiopie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2014.
- Éthiopie : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Éthiopie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

## Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (8.2% des dépenses publiques en 2014) se rapprochent des engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques), sans toutefois leur correspondre tout à fait.
- Éthiopie : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Éthiopie : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Second Growth and Transformation Plan (GTP II)) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Éthiopie : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Éthiopie : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (57.3% en 2015) et à des installations sanitaires améliorées (28% en 2015) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Éthiopie : seulement 41.2% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2014.
- Éthiopie : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (6.6% en 2005) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.



## Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

## Dépenses publiques

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	8.2%	2014	10e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>1</sup>	15.7%	2014	3e

## Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>2</sup>	Bon	2014	2e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>2</sup>	Bon	2013	14e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	6.6%	2005	45e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>2</sup>	Médiocre	2016	20e ex aequo

## Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>2</sup>	Moyen	2011	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>3</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>3</sup>	Pas dans la loi	2011	26e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2006	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

## Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

## Dépenses publiques

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2015	1er ex aequo

## Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	71%	2014	25e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	57.3%	2015	38e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	28%	2015	27e
Visites médicales pour les femmes enceintes	41.2%	2014	45e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Faible	2015 - 2019	34e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo

## Lois

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel